Concours D1 2019

Épreuve orale d'anglais

Rapport de jury

46 candidats ont été auditionnés à l'oral. La moyenne est de 11,7/20.
La note la plus basse qui ait été attribuée est de 4 et la plus élevée de 17, témoignant ainsi d'une grande disparité de niveaux et préparation.

Rappels concernant l'épreuve

L'épreuve devant le jury comprend trois phases bien distinctes : les deux premières correspondent à une prise de parole en continu par les candidats, avant la troisième étape, qui est un échange avec le jury.

Lors de la prise de parole en continu, les candidats doivent tout d'abord se livrer à une restitution aussi exhaustive que possible du document qu'ils ont entendu. Certains candidats se sont encore contentés d'un simple résumé, qu'ils ont d'ailleurs annoncé comme tel, or il est bel et bien demandé aux candidats de faire une *restitution*, puisqu'il s'agit de tester leur compréhension orale. Ces candidats ont donc été pénalisés pour leur exposé trop succinct. Nous rappelons aux candidats que l'amorce de l'exposé doit être en rapport avec ce qui va suivre !

Après cette restitution, le jury attend des candidats qu'ils proposent un commentaire problématisé à partir des thématiques du document sonore. Il s'agit donc, lors de la préparation, de dégager les grandes lignes du document et de s'interroger sur les problèmes/questionnements qu'elles impliquent. Tout commentaire hors sujet ou vaguement en rapport avec le document de départ a donc été sanctionné.

Enfin, vient la phase d'échange avec le jury~~,~~ qui commence généralement par des demandes de développement ou d'éclaircissement de points évoqués par les candidats, pour se poursuivre par des questions ciblées. Le jury prévoit un nombre suffisant de questions pour faire en sorte que l'entretien dure jusqu'à 25 minutes (les 5 dernières minutes étant réservées à la notation des candidats). Si les candidats coupent court aux échanges ou abrègent leur prise de parole en continu, ils sont pénalisés : le jury attend de la réactivité, de la réflexion et des efforts de développement.

Critères pragmatiques

Compréhension

Le jury a proposé des podcasts d'une durée d'environ 3'30. Les sujets étaient en lien étroit avec la filière D1, et permettaient aux candidats d'exploiter leurs connaissances en droit, sur des thématiques telles que l'euthanasie, le système de crédit social, la lutte des classes, la notion de démocratie, les lanceurs d'alerte, la notion de propriété sur Internet, le traitement des données personnelles, etc.

Cette restitution ne doit pas obligatoirement être linéaire ; les candidats sont libres de s'approprier le document en le réorganisant. Cependant, se réapproprier un document ne veut pas dire ajouter sa touche personnelle, or certains candidats ajoutent des informations/des commentaires personnels. Ils doivent au contraire s'en tenir aux infos données dans le document.
La restitution et le commentaire étant deux parties bien distinctes de l'épreuve, en aucun cas les candidats ne doivent éclaircir un point du document ou donner des exemples dans la partie restitution. Ce genre d'éléments est réservé au commentaire.

Il est impératif que les candidats s'adonnent à un entraînement systématique à la compréhension de l'anglais parlé, entraînement qui est facile à mettre en œuvre : de nombreux sites de presse anglo-saxonne proposent des documents sonores sur divers sujets, voire parfois la transcription intégrale des reportages. Le jury encourage donc les candidats à consulter régulièrement ces sites, par exemple NPR, BBC, etc. Incidemment il

est utile aux candidats de se tenir informés de l'actualité tout au long de l'année, ce qui leur permettra de mieux contextualiser les extraits qu'ils ont à étudier.

Commentaire

Il est attendu que le commentaire soit lié explicitement au document : il ne s'agit pas pour les candidats de se contenter de plaquer des notions générales apprises. Ils doivent s'interroger sur la validité de ce qui est présenté et sur la généralisabilité des phénomènes décrits. On attend des candidats qu'ils annoncent le plan du commentaire qu'ils ont préparé, ce que certains candidats bien préparés ont réalisé avec succès. Ceci étant, mentionner un sujet n'est pas le traiter : il faut encore le développer et l'illustrer par des exemples pertinents. Parmi les défauts rencontrés, on note des sujets bateau qui n'étaient pas forcément applicables, des répétitions inutiles et l'absence d'une conclusion avec ouverture pertinente. Attention, des candidats ont fait des commentaires complètement hors-sujet, ce qui leur a été très dommageable.

Le jury a particulièrement apprécié les efforts de structuration de certains candidats. La meilleure structuration du discours lors de ces auditions a respecté le schéma suivant : introduction générale menant logiquement à la thématique du document sonore, dont la problématique a permis d'annoncer la ligne directrice du commentaire qui allait suivre ; puis restitution structurée faisant apparaître les différentes articulations du document et débouchant naturellement sur le commentaire qui, après un rappel de la problématique et une annonce du plan, présentait les différentes parties de manière claire (à l'aide de *signposting* et de mots de liaisons), avant une conclusion logique incluant une prise de position marquée sur le sujet.

Ce sont ces efforts de méthode qui ont souvent permis à des candidats, dont le niveau d'anglais laissait parfois à désirer, de s'en sortir tout de même honorablement. A l'inverse, des candidats à l'anglais satisfaisant ont perdu des points par manque de méthode.

Interaction

Les points attribués pour la restitution et le commentaire sont acquis définitivement ; l'interaction permet donc d'améliorer son score. Dans cette perspective, les questions du jury poursuivent habituellement un objectif multiple : faire corriger des erreurs et clarifier certains points, faire développer une notion abordée par le candidat, et le cas échéant, tester sa capacité à improviser et gérer l'imprévu en proposant un élargissement ou un autre angle de perception du sujet, tester les connaissances du candidat sur ce point particulier de l'actualité/de culture générale.

Le jury attend de la pertinence dans les réponses, des opinions tranchées, des références culturelles/historiques... Dans l'ensemble, les candidats se sont efforcés de maintenir l'échange et de ne pas trop se laisser guider par le jury, sauf pour ceux dont les lacunes linguistiques étaient trop flagrantes.

Les qualités attendues sur lesquelles les futurs candidats peuvent se concentrer sont :
- la maîtrise des techniques de contournement : ne pas rester bloqué en raison de lacunes lexicales, mais au contraire, être capable de dire les choses différemment avec les « moyens du bord », c'est-à-dire de faire appel à d'autres termes, et ce, quel que soit le niveau ;

- l'emploi de *communication skills* ; rappelons que la base de l'interaction est déjà de regarder son interlocuteur !
- l'ouverture d'esprit et l'enthousiasme : le jury enchaîne des journées entières d'entretiens, il est difficile de garder son attention si les candidats eux-mêmes ne semblent pas convaincus par ce qu'ils disent…

Critères linguistiques

L'aspect linguistique est le critère qui a posé le plus de problèmes aux candidats. Le but de ce rapport n'est pas d'établir une liste exhaustive des erreurs (trop nombreuses) qui ont été relevées, aussi nous nous contenterons de rappeler quelques généralités constituant des pistes de travail à ne pas négliger.

Phonétique

Rappelons l'importance primordiale de l'accentuation dans la qualité de l'anglais parlé. Le contraste entre syllabes accentuées et syllabes inaccentuées doit être perceptible.
Il serait profitable aux candidats de connaître quelques-unes des terminaisons contraignantes, telles que les mots en *-ic*, *-ion*, *-ity*, etc.

L'intonation est importante : attention à ne pas calquer sur le français une intonation systématiquement montante en fin de phrase, mais à pratiquer le *rise and fall pattern*.

Quelques mots dont l'accentuation devrait être maîtrisée à ce niveau sont par exemple : *de'velopment, im'portant, 'government, par'ticular(ly), de'mocracy*, etc.

En ce qui concerne la réalisation des phonèmes, il paraît indispensable que les étudiants comprennent le lien entre accentuation et prononciation, la première conditionnant la seconde. Ainsi, une syllabe inaccentuée sera très souvent réduite. Il apparaît indispensable, par conséquent, de maîtriser l'emploi du *schwa*, car toutes les syllabes n'ont pas le même poids dans un mot, de même que tous les mots n'ont pas le même poids dans la phrase.

Citons quelques mots dont la prononciation devrait vraiment être acquise : *work*, *important*, *example*, *second*, *allow, information, power, increase, control*, *decade*, *law, said/says, idea, privacy, public*, *though, only*, *write/written*, *hide/hidden*, *measures*, *future*, *culture*, *the use/to use*, *delete*, *aren't*, *other*, *psychology*, *this/these*, *talk*, *Great Britain*, etc.

Les terminaisons en *-or*, *-ar* et *–ism, -ous* mériteraient également d'être étudiées. Enfin, les prononciations du *th* et du *h* ont souvent été écorchées.

Un dernier point sur lequel il faut travailler est la fluidité du discours, en commençant par les liaisons. S'entraîner à prononcer des syntagmes puis des phrases entières à l'aide du *backward building* serait un bon début pour progresser. Le discours saccadé des candidats ne les a cependant pas empêchés de s'exprimer, ce qui demeure l'essentiel en situation de communication.

Lexique

De manière générale, des lacunes lexicales ont donné lieu à bon nombre de maladresses, calques et barbarismes regrettables : **contrary of, *responsible of, *could assist to it, etc.*
Il faut vraiment travailler les collocations, notamment dans l'emploi des verbes/adjectifs/noms à particules : *explain to, responsible for, listen to*, etc.

Nous rappelons que 'être d'accord' se dit *agree* en anglais et non **be agree*.
En outre, à ce niveau d'études, le jury apprécierait que les candidats expriment leur opinion autrement qu'avec le verbe *think*…!

Grammaire

Le jury a relevé plusieurs lacunes en grammaire concernant le groupe nominal, le groupe verbal et la syntaxe de la phrase.

- Groupe nominal

Le jury a remarqué que les candidats ont trop tendance à calquer le français dans leurs emplois du déterminant THE. Des confusions subsistent encore, par exemple, quant à l'emploi de THE avec les noms propres composés, tels que *THE United Kingdom* et *THE United States*, pour lesquels il ne faut pas omettre le déterminant.
Les déterminants possessifs ont aussi parfois été confondus avec les pronoms possessifs (*our/ours*).
Un travail doit également être fait sur les noms indénombrables singuliers et pluriels tels que les très classiques *news* (**the news are*…**they*…**those news*), *information* (**informations*), *evidence* (**fewer evidence*). L'emploi des quantifieurs *little*/*a little*/*few*/*a few*/*less* (**less fears*) ainsi que *every/each/all* (**each episode are*) n'est pas toujours bien compris.
Des calques du français conduisent parfois aussi les candidats à accorder au pluriel les adjectifs « longs » (**expensives ideas*), tout aussi invariables que les adjectifs courts.
L'opposition *most*/*most of* (**most of children*) est ponctuellement mal maîtrisée, ainsi que *l'opposition two million / millions of*.

- Groupe verbal

Il est indispensable de bien connaître les constructions verbales et leurs emplois. Trop fréquemment, le jury a noté l'absence du –s de la 3ème personne du présent, ce qui n'est pas acceptable à ce niveau, quand cela se produit de manière récurrente au cours de l'exposé (**it take, *he have, *do he know…*).

Le jury rappelle qu'il est par ailleurs indispensable d'apprendre les verbes irréguliers. Il n'est pas possible d'ignorer le participe passé du verbe *sell* (**selled*), ou celui de *know* (**to have knew*).
Les candidats veilleront à bien employer l'opposition *there is/there are*.
Les formes verbales complexes, et plus particulièrement l'emploi du passif, génèrent encore de nombreuses erreurs, avec notamment l'oubli du participe passé (**people were ask, *they have been denounce*) ainsi qu'une confusion entre –EN et –ING (les formes *have been saying/have been said* n'ont pas le même sens).
Il n'est plus possible d'entendre le genre de formes verbales que le jury a attendues : **is to can't resist*, *can leads*, etc.

- Syntaxe

Parmi les erreurs relevées, le jury a pu constater de manière récurrente que les candidats distinguent rarement la syntaxe de la question indirecte de celle de la question directe : **we can understand what are the consequences*, **to ask what can we think, *he explains how dangerous is it…*
L'emploi des auxiliaires, et en particulier des auxiliaires modaux, génère aussi des difficultés (**must to*).
Il faut rappeler que les prépositions *before*, *after* et *by* sont suivies d'un verbe en –ING et non de l'infinitif ou de la base verbale (**before to leave, *by give more power*).

Quelques confusions entre les pronoms *who* et *which* ont pu également être notées. Il convient, en outre, de revoir la traduction de « ce qui » pour bien comprendre l'opposition des pronoms relatifs *what/which* : **Which is interesting is…*

Pour clore ce rapport sur une note positive, le jury tient à remercier les candidats pour leur professionnalisme et leur attitude très respectueuse.